Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	33-7920-3	**Numéro de la version :**	4.00
Date de parution :	2025/06/26	**Remplace la version datée de :**	2023/03/13

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit
Cire pour cavité 08852 Plus 3M(MC)

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue
Produits automobiles

Utilisation spécifique
Enduit contre la corrosion

Restrictions d'utilisation
Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division Des Automobiles
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence
Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange
Aérosol: Catégorie 2.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 1.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.
Asphyxiant Simple: Catégorie 1

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement

Danger

Symboles :
Flamme |Point d'exclamation |Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger
Aérosol inflammable. Contenant pressurisé : Peut exploser s'il est chauffé.
Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut déplacer l'oxygène et causer une suffocation rapide.
Cause des dommages aux organes: système cardiovasculaire.

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes: système respiratoire.

Mises en garde
Renseignements généraux :
Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les vapeurs, les poussières ou les aérosols. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Réponse:
EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Consulter un médecin en cas de malaise.

Entreposage :
Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Garder sous clef. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 122°F (50°C).

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

8% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

7% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Distillats Legers De Petrole	64742-47-8	30 - 60 Secret Fabrication *	Distillats, pétrole, léger hydrotraitée

Hydrotraites			
Propane	74-98-6	10 - 30 Secret Fabrication *	Propane
Butane	106-97-8	5 - 10	Butane
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	61789-86-4	5 - 10 Secret Fabrication *	Acides sulfoniques, pétrole, sels de calcium
Gatsch (Pétrole)	64742-61-6	5 - 10	Slack Wax, distillation du pétrole (déparaffinage au solvant) ou fraction de distillation d'un brut très cireux. Se compose principalement d'hydrocarbures saturés à chaîne droite et ramifiée dont le nombre de carbones est principalement supérieur à C
Remplissage (NJTS# 04499600-7388)	Secret Fabrication	3 - 7	Ne s'applique pas
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	1 - 5	Distillat de pétrole, naphta, fraction lourde hydrotraitée par de l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre d'atomes de carbone se situe en majorité dans la gamme C20-C50 et donne une huile de viscosité de 100 SUS
Talc	14807-96-6	1 - 5 Secret Fabrication *	Talc (Mg3H2(SiO3)4)
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7	< 0.2	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8	< 0.2	Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant (pétrole)	64742-65-0	< 0.2	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant (pétrole)	64742-56-9	< 0.2	Pas de données disponibles

Matière de remplissage est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Transporter la personne à l'air frais. Consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, troubles de l'élocution,

étourdissements et perte de conscience). Effets sur les organes cibles. Voir la section 11 pour plus de détails. Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
L'exposition au produit pourrait accroître l'irritabilité du myocarde. Ne pas administrer de médicaments sympathomimétiques, à moins qu'ils ne soient absolument nécessaires.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
Utilisez un agent d'extinction adapté au feu environnant.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Si possible, sceller les récipients non étanches. Placer les récipients non étanches dans un endroit bien ventilé, préférablement sous une hotte d'évacuation fonctionnelle, ou, au besoin, à l'extérieur sur une surface imperméable jusqu'à ce que l'emballage approprié pour le récipient ou son contenu soit disponible. Confiner le déversement. Recouvrir le déversement avec une mousse extinctrice. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la

santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir hors de portée des enfants. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. Ne pas vaporiser à proximité des flammes ou des sources d'inflammation. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Ne pas utiliser dans des espaces clos ni là où il y a très peu ou aucun mouvement de l'air.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 122°F (50°C). Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Butane	106-97-8	ACGIH	STEL:1000 ppm	
Gaz naturel	106-97-8	ACGIH	Valeur limite non déterminée:	asphyxiants simples
Talc	14807-96-6	ACGIH	MPT(fraction respirable):2 mg/m3	
HUILES MINÉRALES; HUILES TRÈS RAFFINÉES	64742-47-8	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3	
HUILES MINÉRALES; HUILES TRÈS RAFFINÉES	64742-54-7	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3	
HUILES MINÉRALES; HUILES TRÈS RAFFINÉES	64742-56-9	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3	
Propane	74-98-6	ACGIH	Valeur limite non déterminée:	asphyxiants simples
Remplissage (NJTS# 04499600-7388)	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(particles respirables):10 mg/m3	
Remplissage (NJTS# 04499600-7388)	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Ne pas demeurer dans une zone où l'apport en oxygène peut être déficient. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains
Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.
Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Lorsqu'un contact accidentel peut survenir, d'autre(s) type(s) des gants peut être utilisé. En cas de contact avec les gants, retirez-les immédiatement et remplacez-les par une paire de gants neufs. En cas de contact accidentel, des gants en matériau(x) suivant(s) peuvent être utilisés:Caoutchouc nitrile

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.
Les cartouches de vapeur organiques peuvent avoir une courte durée de vie.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	Aérosol
couleur	Havane
Odeur	Modérée Solvant
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	7 - 9
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	148,9 ºC
Point d'éclair :	-45,6 ºC [*Détails:*(en fonction du gaz propulseur)]
Vitesse d'évaporation :	*Pas de données disponibles*
Inflammabilité	Aérosol inflammable : Catégorie 2.
Limites d'explosivité (LIE)	*Pas de données disponibles*
Limites d'explosivité (LSI)	*Pas de données disponibles*

pression de vapeur	*Pas de données disponibles*
Densité de vapeur relative	4,7 [*Ref Std:*Air=1]
Densité	0,9 kg/l
Densité relative	0,95 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Légere (< 10 %)
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	1 579 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	73,6 % en poids
Composés Organiques Volatils	697 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Pourcentage de matières volatiles	73,9 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	699 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Masse moléculaire	*Ne s'applique pas*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Chaleur
Étincelles et/ou flammes

10.5 matériaux incompatibles
Non déterminé

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Peut être nocif si inhalé. Asphixie simple: Les signes/symptômes peuvent inclure un rythme cardiaque accéléré, une respiration rapide, l'endormissement, des maux de tête, un manque de coordination, une altération du jugement, des nausées, des vomissements, de la léthargie, des crises et le coma, qui pourrait être mortel. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :
Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse.

En cas de contact avec les yeux :
Le matériau pulvérisé peut irriter les yeux. Signes et symptômes probables : rougeurs, tuméfaction, douleurs, larmoiement et vision trouble ou floue.

Ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:
Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience. Une seule exposition au-delà des limites recommandées, peut causer : La sensibilisation cardiaque: les signes et les symptômes peuvent inclure un rythme cardiaque irrégulier (arythmie), malaise, douleur thoracique, et peut être fatale.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Pneumoconiose : les signes et les symptômes sont notamment une toux persistante, des essoufflements, des douleurs thoraciques, une augmentation des expectorations et des changements lors des examens de fonction respiratoire.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA >20 - =50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Dermale	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Propane	Inhalation-Gaz (4 heures)	Rat	LC50 > 200 000 ppm
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Dermale	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Inhalation-poussières / brouillard	Rat	LC50 > 1,9 mg/l

	(4 heures)		
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Butane	Inhalation-Gaz (4 heures)	Rat	LC50 277 000 ppm
Remplissage (NJTS# 04499600-7388)	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Remplissage (NJTS# 04499600-7388)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 3 mg/l
Remplissage (NJTS# 04499600-7388)	Ingestion	Rat	LD50 6 450 mg/kg
Talc	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Talc	Ingestion		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant (pétrole)	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant (pétrole)	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant (pétrole)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant (pétrole)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 4 mg/l
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant (pétrole)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	Dermale	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Composants similaires	LC50 > 5,53 mg/l
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant (pétrole)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Composants similaires	LC50 > 4 mg/l

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	**Espèces**	**Valeur**
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Composants similaires	irritant légère
Propane	Lapin	Irritation minimale.
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Lapin	Irritation minimale.
Butane	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Remplissage (NJTS# 04499600-7388)	Lapin	Aucune irritation significative
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	Lapin	Irritation minimale.
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Lapin	Irritation minimale.
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	Composants similaires	Aucune irritation significative
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant (pétrole)	Lapin	Aucune irritation significative
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant (pétrole)	Lapin	Irritation minimale.

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Composants similaires	Aucune irritation significative
Propane	Lapin	irritant légère
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Lapin	irritant légère
Butane	Lapin	Aucune irritation significative
Remplissage (NJTS# 04499600-7388)	Lapin	Aucune irritation significative
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	Lapin	irritant légère
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Lapin	irritant légère
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	Composants similaires	Aucune irritation significative
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant (pétrole)	Lapin	Aucune irritation significative
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant (pétrole)	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Composants similaires	Non classifié
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Hommet et animal	sensibilisant
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	Cochon d'Inde	Non classifié
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Cochon d'Inde	Non classifié
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	Composants similaires	Non classifié
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant (pétrole)	Cochon d'Inde	Non classifié
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant (pétrole)	Cochon d'Inde	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Talc	Humain	Non classifié

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	In Vitro	N'est pas mutagène
Propane	In Vitro	N'est pas mutagène
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	In Vitro	N'est pas mutagène
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	In vivo	N'est pas mutagène
Butane	In Vitro	N'est pas mutagène
Talc	In Vitro	N'est pas mutagène
Talc	In vivo	N'est pas mutagène
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	In Vitro	N'est pas mutagène
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant (pétrole)	In Vitro	N'est pas mutagène
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant (pétrole)	In vivo	N'est pas mutagène
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant (pétrole)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur

Talc	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant (pétrole)	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant (pétrole)	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	70 jours
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Remplissage (NJTS# 04499600-7388)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Talc	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg	pendant l'organogenèse
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant (pétrole)	Dermale	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Propane	Inhalation	sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Propane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Propane	Inhalation	irritation respiratoires	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Butane	Inhalation	sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Butane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Butane	Inhalation	cœur	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 5 000 ppm	25 minutes
Butane	Inhalation	irritation respiratoires	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Remplissage (NJTS# 04499600-7388)	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,812 mg/l	90 minutes
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Inhalation	foie \| rénale et / ou de la vessie \| Système endocrinien \| tube digestif \| des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux \| système vasculaire \| muscles \| Système nerveux \| système respiratoire \| système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6 mg/l	13 semaines
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Dermale	la peau \| système vasculaire \| Système nerveux \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	28 jours
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Inhalation	système respiratoire \| système vasculaire \| Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,25 mg/l	28 jours
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Ingestion	tube digestif \| système vasculaire \| Système nerveux \| yeux \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	28 jours
Butane	Inhalation	rénale et / ou de la vessie \| sang	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 489	90 jours

					ppm	
Remplissage (NJTS# 04499600-7388)	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
Talc	Inhalation	pneumoconiosis	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
Talc	Inhalation	Fibrose pulmonaire \| système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 18 mg/m3	113 semaines
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,21 mg/l	28 jours
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant (pétrole)	Dermale	la peau \| foie \| système vasculaire \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/day	13 semaines
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant (pétrole)	Dermale	système vasculaire \| foie \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg/day	3 semaines

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	danger d'aspiration
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	danger d'aspiration
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant (pétrole)	Pas un risque d'aspiration
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant (pétrole)	danger d'aspiration

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Incinérer dans un d'incinérateur de déchets autorisé. L'établissement doit être capable de manipuler les produits en aérosol. Une autre solution d'élimination consiste à utiliser une usine d'élimination des déchets autorisée acceptable. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 3 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	33-7920-3	**Numéro de la version :**	4.00
Date de parution :	2025/06/26	**Remplace la version datée de :**	2023/03/13

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca